Image not found or type unknown

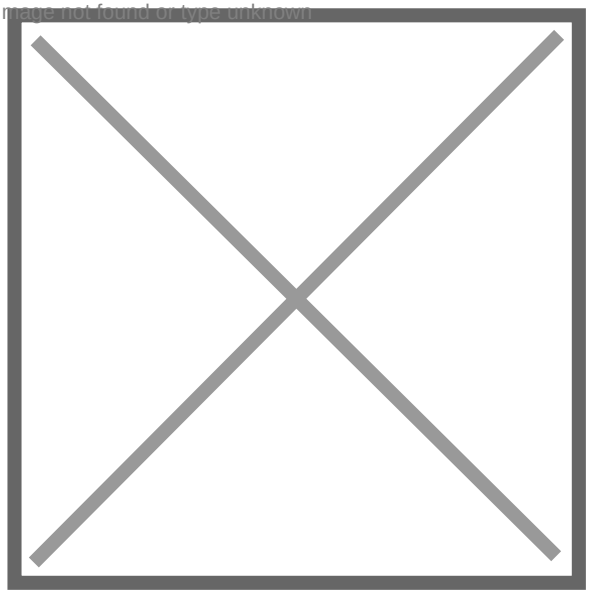

Humidite d'un appartement et responsabilite

Par **flauphi**, le **29/01/2012** à **12:29**

Bonjour,
ma fille a signalé en novembre 2010 un probleme de moisissure occupant se logement depuis mai 2010 enceinte de jumeaux elle demenage en mai 2011 et recupere sa caution apres une premier expertise on signale a fille ke c de la faute de son aquarium ensuite qu'elle etend son linge dans sa cahmbre et maintenant on lui notifie enfin tout ca par sa proprietaire qu'lle est responsable car elle eteingnait la vmc et ne mettait pas le cahuffage on lui demande de payer les frais d'expertises d'avocat tout ceci sans qu'elle n'est jamais assiste a aucune de ces expertises de plus la proprietaire lui ne pouvant relouer car logement insalubre son avacat lui demande de se retourner contre ma fille sachant qu au depart ma fille a juste signale les degats et c'est une bataille entre constructeur et proprietaire elle n'a jamais rien eu comme documents si ce n'est par la proprietaire que devont nous faire car cela fais plus d'un que cela dure tout le monde a pris son temps et maintenant c a ma fille de paye
merci d'avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés